



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E28900

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2027

ÉDITÉ LE

21/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 13/11/2025
3 300 000

Raison sociale : BOUYGUES BATIMENT SUD-EST

18 RUE GENERAL MOUTON-DUVERNET
69003 LYON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Téléphone : 04 13 64 18 18

Fax : 04 13 64 18 19

Portable : 07 63 13 68 53

Siret : 731 620 316 00422

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2124249

Site Internet : <http://www.bouygues-batiment-sud-est.fr>

E-mail : a.auguste@bouygues-construction.com

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 36.932.654

Responsabilité légale :

MANZON LAURENT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 369189V40020 000/1 258333 et 1 258339

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 898

Tranche de classification : EFF6B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3512	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité confirmée) Mention RGE	09/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/02/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	10/02/2026
7133 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité supérieure) Mention RGE	15/09/2026
8632	Efficacité énergétique - "offre globale"	10/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	10/02/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/02/2026
o Ventilation mécanique	10/02/2026
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	15/09/2026
o Projet complet de rénovation	18/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.